

Les Échos de la Belle

Octobre 2026 - Numéro 11



p.5-8

DOSSIER

Engagés pour Celles-sur-Belle

Six mois d'action, portraits d'élus et comités citoyens :
votre conseil municipal s'organise.

Absents sur la photo : Frédéric Berthonneau, Marie-Thérèse Cromer, Romane Guérin, Aurélie Léon-Henri, Dominique Pitau, Rudy Suire.

p.4/Services municipaux

Des travaux dans nos villages

p.9/Habitat

Mellois en Poitou soutient
vos projets de rénovation !



Rétrospective

Rythme et partage à la Fête de la Musique !

20 JUIN. Celles-sur-Belle a vibré au son des concerts lors d'une magnifique soirée placée sous le signe de la bonne humeur. Les artistes, les organisateurs, les agents communaux et le public ont fait de cet événement un beau moment d'échange !



Une saison estivale riche et dynamique à l'Abbaye

30 JUIN - 23 AOÛT. L'Abbaye de Celles-sur-Belle a accueilli une programmation culturelle particulièrement riche, avec quatre festivals qui se sont succédé au fil de l'été : les Estivales d'ArtenetrA, le Festival du Souffle, le Festival Lumière du Baroque et l'Académie Corps et Voix. Ces rendez-vous ont proposé au public une belle diversité de concerts, spectacles et rencontres.



Solidarité, courage et vigilance face aux flammes

DANS LA NUIT DU 24 AU 25 JUILLET. Un important incendie au Bas de Villeneuve a été maîtrisé après huit heures de lutte, grâce à l'action des sapeurs-pompiers et la mobilisation des agriculteurs locaux venus avec leurs tracteurs et une citerne. Les élus municipaux et les voisins ont ensuite pris le relais pour surveiller le site et prévenir toute reprise de fumerolles, prolongeant ainsi un élan de solidarité exemplaire.



Une soirée gourmande et étoilée

7 AOÛT. Le Parc de l'Abbaye a fait le plein pour la traditionnelle omelette géante. Organisée par les Amis de l'Abbaye, cette soirée s'est prolongée sous les étoiles avec la projection en plein air du film *C'est le monde à l'envers* !. Un moment festif au cœur de notre commune.



Le Tour Poitou-Charentes a fait vibrer Celles-sur-Belle !

26 AOÛT. Notre commune était au cœur de l'action lors de la 2^e étape du Tour Poitou-Charentes reliant Puilboreau à Lezay. Un grand merci aux citoyens volontaires pour la sécurisation des carrefours et aux agents communaux pour l'aménagement avant et après du circuit.



Un été intense et riche en évasion à l'Ehpad Les Chanterelles

TOUT L'ÉTÉ. Les résidents ont partagé des pique-niques au Lambon et dans le Marais Poitevin, suivi d'un tour de barque. Ils ont profité d'une journée en calèche à l'île d'Aix. Ils ont visité la Poterie de Saint-Médard, les Lapidiales à Port d'Envaux, les Pierres Levées à Crazannes. Ils ont assisté à un spectacle au RIFE de Saint-Maixent et à une répétition au Festival du souffle. La convivialité était aussi au rendez-vous avec les jeux du Silver FLIP à Parthenay, un bon repas à Saint-Georges-de-Didonne et une halte à la guinguette de Taillebourg.

Soirée Guinguette à Verrines

17 SEPTEMBRE. Succès pour la première guinguette organisée par la commune ! Avec le Pinpon Bar, le Palet Social Club et le four à pain allumé spécialement pour l'occasion, les habitants étaient au rendez-vous et la soirée a été chaleureuse. Une sympathique occasion pour créer du lien !



Sommaire

Couverture : Votre équipe municipale devant le Cèdre de l'Atlas, récemment labellisé Arbre remarquable de France.

p.4 | Services municipaux

Les travaux dans nos villages.
En 2027, recensement de la population.

p.5-8 | DOSSIER

Engagés pour Celles-sur-Belle :

- 6 mois d'action : bilan de nos premiers engagements.
- À vos côtés, l'équipe municipale.
- Zoom sur les 5 comités consultatifs.

p.9 | Habitat

Mellois en Poitou soutient vos projets de rénovation !
Résidences séniors : préserver l'autonomie en toute sérénité.
Bien-vieillir à Celles-sur-Belle.

p.10 | Agenda

p.11 | Tribune des élus

p.12 | Mémo pratique

LES ÉCHOS DE LA BELLE

MAGAZINE MUNICIPAL
DE LA MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE
1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle
accueil@villecellessurbelle.fr
05 49 79 80 17

Directrice de la publication :
Sylvie Cousin, maire de Celles-sur-Belle.

Comité de rédaction :
Commission Communication.

Crédit photos :
Mairie de Celles-sur-Belle.

Conception graphique :
www.christophe-simon.com.

Impression :
Les Impressions Dumas - Niort.

Distribution :
Françoise Proust - 06 70 37 76 92.

ISSN 2741-020X | Dépôt légal : à parution.

Ce magazine, tiré à 2200 exemplaires,
est aussi disponible à l'accueil
de la mairie de Celles-sur-Belle
et sur www.ville-celles-sur-belle.com



Édito



Ensemble, faisons grandir Celles-sur-Belle

L'été qui s'achève a une nouvelle fois illustré la vitalité de notre commune. Manifestations culturelles, rendez-vous sportifs, événements festifs : ces moments de partage ont démontré la richesse de notre tissu associatif, l'engagement remarquable des bénévoles et le plaisir de vivre ensemble qui caractérise Celles-sur-Belle.

La solidarité face à l'épreuve

Nous avons également été confrontés à des épreuves, notamment lors de l'incendie de Verrines-sous-Celles. Face à cette situation, la mobilisation exemplaire des sapeurs-pompiers, agriculteurs, entreprises de travaux publics, associations, habitants, agents municipaux et élus a montré ce qui fait la force de notre territoire : la solidarité. Dans les moments difficiles comme dans les réussites du quotidien, nous savons nous rassembler et agir collectivement.

C'est cette même force collective qui guide notre action depuis le début du mandat. Notre ambition est de façonner une commune proche de ses habitants, attentive aux besoins de chacun et résolument tournée vers l'avenir. Nous poursuivons les investissements nécessaires pour entretenir et moderniser nos équipements tout en développant des initiatives qui renforcent le lien social et encouragent l'engagement citoyen.

Une démocratie locale vivante

La création d'un Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes va permettre aux nouvelles générations de découvrir la vie démocratique locale et de participer à la réflexion sur l'avenir de leur commune. Dans le même esprit, le futur budget participatif offrira à chacun la possibilité de proposer et de choisir des projets utiles à la vie communale. Parce qu'une commune se bâtit avec ses habitants, nous faisons le choix d'une démocratie locale vivante et accessible.

Nous souhaitons également innover dans l'accompagnement des plus fragiles. Le dispositif "Ordonnances vertes", destiné aux futures mamans, témoigne de notre volonté de placer le bien-être, la santé et la qualité de vie au cœur de l'action publique. Derrière chaque projet, il y a une même priorité : l'humain.

Aborder l'avenir avec confiance

Les défis à relever sont nombreux, mais nous pouvons les aborder avec confiance. Celles-sur-Belle dispose d'atouts solides : un cadre de vie préservé, des services de proximité de qualité, une vie associative dynamique, des acteurs économiques engagés et, surtout, des habitants attachés à leur territoire.

Cette énergie collective est notre plus grande force. Elle nous permet d'avancer, d'innover et de préparer l'avenir avec détermination. Ensemble, continuons à soutenir les initiatives locales, à accompagner les familles, à encourager la jeunesse, à prendre soin de nos aînés et à préserver ce qui fait la qualité de vie de notre commune.

Parce que nous croyons en Celles-sur-Belle et en celles et ceux qui la font vivre chaque jour, continuons ensemble à bâtir une commune dynamique, solidaire, innovante et profondément humaine.

Sylvie COUSIN

Maire de Celles-sur-Belle



Quelque chose se prépare... et vous aurez le dernier mot !

Notre commune bouge et se réinvente chaque jour avec vous. Pour accompagner cette dynamique, un changement s'apprête à modifier notre paysage quotidien. Pour cette évolution, **rien ne se fera sans vous**. Ouvrez l'œil, nous allons avoir besoin de votre avis bientôt !

Services municipaux

Des travaux dans nos villages

Grâce au savoir-faire des services techniques et des espaces verts, plusieurs infrastructures et espaces publics ont bénéficié d'une cure de jouvence. Découvrez en images quelques exemples d'interventions ciblées qui font rimer esthétique et économies d'énergie au cœur de notre commune.



Patrimoine préservé

Route de la Moutonnerie, un mur de soutènement en pierres sèches presque totalement écroulé a été entièrement reconstruit par les services techniques de la commune.



Cadre de vie

Au rond-point de la Cigogne, les massifs, jardinières et espaces verts se sont parés de couleurs cet été grâce au savoir-faire des agents des espaces verts, de la conception à la plantation.

Économies d'énergie

La salle des fêtes de Saint-Médard a été rénovée avec la reprise du faux-plafond, l'isolation complète des combles et le passage de tout l'éclairage en technologie LED.



Jeux d'enfants

À l'école de Verrines-sous-Celles, les marquages au sol de la cour de récréation ont été entièrement rénovés avec une peinture routière pour garantir une durabilité maximale.



Recensement de la population

En 2027, la commune de Celles-sur-Belle va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 21 janvier au 20 février 2027.

**Pour réaliser ce recensement,
la commune recherche
8 agents recenseurs.**

Pour tout renseignement ou pour déposer votre candidature, contactez la mairie au 05 49 79 80 17 ou par courriel à accueil@villecellessurbelle.fr.



6 mois d'action : bilan de nos premiers engagements

Quelques mois après son élection, notre équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre une gouvernance renouvelée. Guidés par les valeurs de proximité, d'écoute et de transparence qui fondent notre projet, nous avons repensé notre organisation pour placer chaque citoyen au cœur de l'action publique. La co-construction, le dialogue direct et l'implication de tous les élus forment le socle de cette dynamique, dont nous vous présentons aujourd'hui les premiers dispositifs concrets.

De nouveaux outils pour participer à la vie locale

Afin de favoriser la participation de chacun, nous mettons en place plusieurs dispositifs concrets :

Les comités consultatifs :

Des instances citoyennes ouvertes aux habitants et pilotées par des élus référents pour contribuer directement aux projets de notre commune (détails en page 7).

Le dialogue citoyen :

Un temps d'expression citoyenne, proposé en amont de chaque conseil municipal, garantit que votre parole trouve toute sa place au sein de la mairie.

Des permanences de proximité :

Vos élus vous accueillent désormais le samedi matin dans les mairies déléguées (Verrines-sous-Celles, Montigné, Saint-Médard et Celles-sur-Belle) pour maintenir un lien direct et régulier.

Une équipe pleinement engagée

Chaque conseiller de la majorité s'est vu confier une délégation spécifique. Afin de reconnaître l'investissement lié à l'exercice de ces missions, une indemnité a été attribuée à chacun, dans le strict respect de l'enveloppe indemnitaire globale prévue par la loi.



À vos côtés : l'équipe municipale



Sylvie COUSIN ⁽¹⁾
Maire de la commune
et Maire déléguée
de Verrines-sous-Celles



David BABIKIAN
1^{er} adjoint
Délégué Sports
et vie associative



Marlène SPATICO ⁽¹⁾
2^e adjointe
Déléguée Attractivité du territoire
et tourisme



Edwige BAYA
3^e adjointe
Déléguée Qualité de vie
et Environnement



Nicolas GUITTON
4^e adjoint
Délégué Événementiel



Christine BEDON
5^e adjointe
Déléguée Services à la population
et démocratie participative



Rudy SUIRE ⁽¹⁾
6^e adjoint
Délégué Ressources du territoire
et PLUI-h, aménagement du territoire
et travaux



Maryline CHAUVINEAU
7^e adjointe
Déléguée Culture



Mélina TALON
Maire déléguée de Celles-sur-Belle
Déléguée Médiation,
citoyenneté et budget participatif



Karine GRIMALDI
Maire déléguée de Montigné
Déléguée Urbanisme,
handicap et accessibilité



Romane GUÉRIN
Maire déléguée de Saint-Médard
Déléguée Solidarités



Dominique PITAU
Conseiller municipal
Délégué Patrimoine communal et travaux



Aurélie LÉON-HENRI ⁽¹⁾
Conseillère municipale
Déléguée Santé



Jean-Charles BERNARD
Conseiller municipal
Délégué Cérémonies patriotiques
et devoir de mémoire



Madenn DEMILLAC
Conseillère municipale
Déléguee Jeunesse et affaires scolaires



Mathieu RIVault
Conseiller municipal
Délégué Biodiversité



Agnès OZENNE
Conseillère municipale
Déléguee Sécurité



Simon JAUBERT
Conseiller municipal
Délégué Agriculture



Thomas SKLARCZYK
Conseiller municipal
Délégué Chantiers participatifs



Baptiste FOURNIER ⁽¹⁾
Conseiller municipal
Délégué Transition énergétique
et écologique, logements et PCAET



Anne-Sophie LETORT
Conseillère municipale
Déléguee Revitalisation
du centre bourg



Quentin ROBERT
Conseiller municipal
Délégué Cimetières
et prévention des déchets



Sylvie BRUNET ⁽¹⁾
Conseillère municipale
Tête de liste
"Une Belle Évolution Ensemble"



Frédéric BERTHONNEAU
Conseiller municipal



Marie-Thérèse CROMER
Conseillère municipale



Alain DOLBEAU
Conseiller municipal



Caroline TURPAULT
Conseillère municipale



Virginie FERRON
Conseillère municipale



Pascal DENIS
Conseiller municipal

⁽¹⁾
Également membre
du Conseil communautaire
de Mellois en Poitou.

Zoom sur les 5 comités consultatifs

Pour construire ensemble l'avenir de notre commune, la municipalité mise sur la concertation. Plusieurs comités consultatifs thématiques ont ainsi été créés : de véritables espaces de réflexion et de co-construction où élus et habitants s'associent pour améliorer notre cadre de vie. Découvrez la dynamique et quelques grands axes de travail de ces 5 comités qui vont façonner notre quotidien.



Aménagement et travaux

La dynamique :

Ce comité implique directement les citoyens dans la réflexion et la réalisation des projets et travaux de la commune. Véritable espace d'échange et de concertation, il associe élus, habitants et parfois experts pour améliorer le cadre de vie et contribuer au développement de notre commune.

Les grands axes :

- Transition énergétique, préservation et valorisation du patrimoine bâti.
- Accessibilité du territoire, développement des mobilités (sécurisation des traversées de village, cheminements piétons et cyclables).
- Suivi des chantiers, collaboration étroite avec les services techniques municipaux.

La composition :

Membres élus : Karine Grimaldi⁽²⁾, Rudy Suire⁽²⁾, Dominique Pitau, Simon Jaubert, Baptiste Fournier, Anne-Sophie Letort, Alain Dolbeau, Pascal Denis.

Membres habitants : Yann Le Corre, Yohann Barateau, Laurent Félicien, Karine Bernard, Michel Porlier.



Animations et vie associative

La dynamique :

Ce comité a pour vocation de soutenir le dynamisme local en renforçant les liens entre les associations, les habitants, les élus et les acteurs du territoire. Il s'agit d'un espace de dialogue et de coopération destiné à favoriser l'engagement associatif, l'animation locale et le rayonnement de la commune à travers des actions culturelles, sportives, festives et citoyennes.

Les grands axes :

- Accompagnement des projets associatifs, valorisation des actions, promotion du bénévolat, soutien logistique.
- Développement d'animations et d'événements, coordination du calendrier des manifestations communales et associatives.
- Consolidation des liens, soutien au vivre-ensemble et à l'inclusion.

La composition :

Membres élus : David Babikian⁽²⁾, Nicolas Guittou⁽²⁾, Thomas Sklarczyk, Jean-Charles Bernard, Madenn Demillac, Maryline Chauvineau, Alain Dolbeau, Caroline Turpault.

Membres habitants : Laurent Marteau, Éric Labarre, Sabrina Guerry, Daniel Fleiria, Dominique Billet, Stéphanie Rocheteau.



Attractivité, culture et tourisme

La dynamique :

Ce comité a pour but de renforcer l'attractivité de la commune et de valoriser la richesse de son territoire. Il s'attache à stimuler et à favoriser le dynamisme économique, culturel et touristique de Celles-sur-Belle, tout en préservant son identité locale.

Les grands axes :

- Valorisation et préservation du patrimoine, promotion du tourisme, maintien des labels *Petite Cité de Caractère* et *Ville en Poésie*.
- Diversification de l'offre culturelle.
- Soutien à l'installation et au développement des acteurs économiques locaux, dynamisation du marché hebdomadaire, création de marchés de producteurs.

La composition :

Membres élus : Marlène Spatico⁽²⁾, Maryline Chauvineau⁽²⁾, Rudy Suire, Simon Jaubert, Nicolas Guittou, Thomas Sklarczyk, Sylvie Brunet, Virginie Ferron.

Membres habitants : Anaïs Gelé, Évelyne Robin, Corinne Lafond, Jean-Noël Cazenave, Marie-Christine Laigneau, Isabelle Villeneuve-Meunier.



Qualité de vie et environnement

La dynamique :

Ce comité a pour but d'impliquer directement les citoyens dans la réalisation de projets en faveur de l'environnement. Il offre une instance de participation active pour accompagner la transition écologique de la commune et préserver le bien-être de ses habitants.

Les grands axes :

- Aménagement et valorisation des espaces verts, maintien du label *Villes et Villages Fleuris*, protection de la biodiversité.
- Déploiement des actions de santé (Ordonnance verte, Plan de sauvegarde), prise en charge du bien-être animal (animaux errants et maltraitance).
- Actions pour l'énergie et la transition (PCAET, mobilité), réduction des déchets communaux, sensibilisation aux écogestes.

La composition :

Membres élus : Edwige Baya⁽²⁾, Rudy Suire⁽²⁾, Baptiste Fournier, Aurélie Léon-Henri, Mathieu Rivault, Quentin Robert, Frédéric Berthonneau, Virginie Ferron.

Membres habitants : Sarah De Buyst, Éric Delumeau, Aurélie Gaillard, Marie Guillou, Christian Monneron, Thomas Perot.



Solidarité et démocratie participative

La dynamique :

Ce comité a pour ambition de renforcer le lien entre les habitants, les élus et les acteurs du territoire afin de favoriser une démocratie locale vivante, solidaire et participative. Il constitue un espace d'échanges, d'écoute et de co-construction autour des enjeux de citoyenneté, de solidarité, de sécurité et de qualité de vie locale.

Les grands axes :

- Création et animation d'un Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, mise en place de budgets participatifs.
- Déploiement de référents et de conseils de quartiers ou de villages, tenue de permanences régulières des élus.
- Valorisation de la solidarité et du lien intergénérationnel, renforcement de la vigilance citoyenne, développement d'actions de médiation et de prévention.

La composition :

Membres élus : Mélina Talon⁽²⁾, Christine Bedon⁽²⁾, Madenn Demillac, Romane Guérin, Agnès Ozenne, Karine Grimaldi, Sylvie Brunet, Marie-Thérèse Cromer.

Membres habitants : Agnès Félicien, Claire Lesellier, Nelly Forney, Anaïs Colin.

Habitat



Mellois en Poitou soutient vos projets de rénovation !

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur sur l'une des 58 communes de Mellois en Poitou ? La communauté de communes met en place un dispositif d'accompagnement gratuit et des aides financières pour vous aider à rénover votre résidence principale ou un logement locatif.

Des aides financières pour vos travaux

Le dispositif permet notamment de financer :

- La rénovation énergétique de votre résidence principale ;
- La réhabilitation de logements dégradés ;
- La rénovation de logements destinés à la location ;
- La remise sur le marché locatif de logements vacants depuis plus de deux ans.

Un accompagnement gratuit à chaque étape

Afin de faciliter les démarches, Mellois en Poitou a confié l'accompagnement des ménages à SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres.

Des techniciens spécialisés vous accompagnent gratuitement pour :

- Réaliser une visite et un diagnostic de votre logement,
- Définir les travaux les plus adaptés à votre situation et au logement,
- Identifier les aides financières mobilisables,
- Constituer les dossiers de demandes de subventions (ANAH, Mellois en Poitou, etc.).

Cet accompagnement est entièrement financé par Mellois en Poitou.

Besoin de renseignements ?

Pour vérifier votre éligibilité et être conseillé dans votre projet, contactez l'Espace conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine : 05 49 08 24 24.

LOGEMENT SOCIAL Point d'étape

À Celles-sur-Belle, la 2^e tranche du lotissement des Poètes accueillera un programme de 26 logements locatifs à loyer modéré, porté par Primalys : 4 T2, 10 T3 et 12 T4. Ce projet contribuera à diversifier l'offre de logements sur la commune.

HABITAT INCLUSIF

Bien-vieillir à Celles-sur-Belle

Porté par le CCAS, en partenariat avec l'Ehpad "Les Chanterelles" et le service Entour'Âge, un projet d'habitat inclusif a vu le jour le 1^{er} juillet 2026 à Celles-sur-Belle. Cette initiative permet à dix habitants de la Résidence Belle Plaine et de la Résidence des Jardins de bénéficier d'un programme d'actions axé sur le vivre-ensemble.

Pour soutenir la dynamique, un espace commun est en cours de création à proximité. Ce lieu partagé comprendra une salle de vie, une cuisine ainsi qu'une terrasse.



© DR

Un projet co-construit et partagé

La force de ce projet réside dans sa co-construction avec les habitants concernés. Il s'appuie sur plusieurs piliers essentiels : l'organisation de deux à trois activités collectives par semaine (culture, bien-être, cuisine, sorties), la mise en place d'une charte du "Bien Vivre Ensemble" et la réunion mensuelle d'un conseil de vie sociale et partagée. Le dispositif s'enrichit également de l'implication de nombreux partenaires locaux, tels que le Foyer rural, la Ludothèque, la Médiathèque ou encore le CIAS, tandis qu'un coordinateur assure l'animation et la coordination du collectif.

Un budget entièrement dédié au bien-être

Sur le plan financier, l'initiative bénéficie de l'Aide à la vie partagée (AVP) à hauteur de 24 000 € par an, octroyée par le biais de la Conférence des financeurs. Cet engagement est complété par le CCAS pour un montant de 5 000 €. L'intégralité de ce budget est spécifiquement consacrée à l'animation et au bien-être des résidents.

Ce projet offre ainsi une belle illustration de la solidarité et du lien social à Celles-sur-Belle.

LOGEMENT

Résidences seniors : préserver l'autonomie en toute sérénité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Celles-sur-Belle gère des logements spécialement conçus pour les personnes âgées de plus de 60 ans. La Résidence Belle Plaine, implantée à proximité immédiate de l'EHPAD, et la Résidence des Jardins, située à proximité du centre-bourg, proposent un cadre paisible et rassurant. Ce sont des lieux de vie calmes, conviviaux et adaptés pour favoriser le bien-être et la sécurité des habitants.

Plusieurs services sont mis à disposition pour faciliter le quotidien et rompre l'isolement :

- **Service Entour'âge** : un accompagnement de qualité comprenant des visites régulières, un soutien au quotidien et des animations variées.
- **Restauration** : la possibilité de prendre les repas du midi et du soir directement à l'EHPAD.
- **Transport** : un service de navette, du lundi au vendredi, pour assurer le déplacement vers le lieu de restauration le midi.

Si vous êtes intéressé, pour vous-même ou pour l'un de vos proches, sachez que les démarches d'inscription dépendent de la structure choisie.

Pour la **Résidence Belle Plaine**, vous pouvez contacter l'EHPAD au 05 49 79 80 39 (direction@ehpadchanterelles.fr).

Pour la **Résidence des Jardins**, les demandes se font auprès de la Mairie au 05 49 79 80 17 (social@villecellessurbelle.fr).

Agenda

31 octobre

Super Loto

Twirling Celles-sur-Belle.
Salle des fêtes de Celles-sur-Belle.

7 novembre

Repas Choucroute

ACCA de Verrines.
Salle des fêtes de Verrines-sous-Celles.

Film *La vie d'une femme*

Ciné Vidéo Cellois.
Salle Robert Dalban - 20h30.

8 novembre

Bourse aux jouets

Amicale des Donneurs de sang.
Salle des fêtes de Celles-sur-Belle.

Les 15 et 18 novembre

**Élection du Conseil Municipal
des Enfants et des Jeunes**

Mairies de Celles-sur-Belle, Montigné,
Saint-Médard et Verrines-sous-Celles.

21 novembre

Film *La Maison de nos rêves*

Ciné Vidéo Cellois.
Salle Robert Dalban - 20h30.

4 décembre

Tournoi de palets

ACCA Montigné.
Salle des fêtes de Verrines-sous-Celles.

5 décembre

Marché de Noël

Amicale des Sapeurs-Pompiers.
Abbaye Royale.

12 décembre

Spectacle de Noël

Par l'APE Verrines Montigné Saint-Médard.
Salle des fêtes de Celles-sur-Belle - 20h.

13 décembre

Gratifiera

Comité des fêtes.
Salle des fêtes de Montigné.

19 décembre

Événement intergénérationnel

CCAS
Salle des fêtes de Celles-sur-Belle.

8 janvier

Cérémonie des vœux du maire

Salle des fêtes de Celles-sur-Belle - 19h.

FORUM

Et si on continuait d'oser ?

Et si vieillir, c'était aussi continuer à écouter ses envies, faire des projets, découvrir de nouvelles activités, rencontrer de nouvelles personnes ou relever de nouveaux défis ?



© Pics five - Shutterstock

Vieillir ne signifie pas renoncer. Au contraire, c'est continuer à avancer, à s'adapter, à prendre soin de soi et à rester acteur de sa vie. C'est dans cet esprit que l'Association Appui & Vous Sud Deux-Sèvres, avec les acteurs du territoire, a le plaisir de vous inviter au **Forum Mieux Vieillir "Et si on continuait d'oser ?"**, le **mardi 3 novembre 2026, de 8h45 à 17h, à la salle des fêtes de Celles-sur-Belle.**

Au fil de la journée, vous serez invité à porter un nouveau regard sur le vieillissement et à redécouvrir tout ce qu'il est encore possible d'entreprendre, à son rythme.

Le forum débutera par une plénière d'ouverture, suivie d'un parcours d'ateliers. Vous pourrez y explorer les six piliers essentiels du bien vieillir : prendre soin de son alimentation, de son bien-être psychique, rester en mouvement, préserver son logement, maintenir le lien social et continuer à donner du sens à ses projets.

Vous pourrez également rencontrer de nombreux professionnels et partenaires présents sur les stands d'information pour échanger, poser vos questions et découvrir les ressources disponibles près de chez vous.

Gratuite et ouverte à tous, cette journée se déroulera dans une ambiance conviviale. Vous aurez la possibilité de déjeuner sur place en apportant votre pique-nique.

L'inscription est obligatoire. Pour participer, merci de vous inscrire avant le 28 octobre au 06 35 88 66 91.

THÉÂTRE

Du sang dans le potage

En novembre prochain, la troupe de théâtre "À tour de rôle" vous entraînera dans une comédie policière de Georges Contamin, pleine de rebondissements et de surprises. Une enquête où le suspense règne... mais où le rire n'est jamais loin !

Alors en novembre, venez nombreux à la Salle des fêtes de Verrines-sous-Celles : **les samedis 21 et 28 à 20h30, les dimanches 22 et 29 à 15h, le vendredi 27 à 20h30.**



© Cie À tour de rôle.

Animatrices : Maryline Chauvineau et Maryline Talon. **Mise en scène :** Marie Vullo.
Contact : foyerruraldeverrines@gmail.com

Tribune des élus



Faire vivre Celles-sur-Belle, ensemble

Six mois déjà depuis que vous nous avez confié la responsabilité de conduire notre commune pour les six prochaines années. Six mois qui sont passés vite, rythmés par les rencontres, les dossiers à découvrir ou à reprendre, les premières décisions et, surtout, de nombreux échanges avec vous.

Nous avons pris un engagement pendant la campagne : **être présents, accessibles et faire davantage avec les habitants plutôt que simplement pour les habitants**. Cet engagement doit maintenant se traduire dans les faits. C'est le sens des premières actions que nous avons engagées.

Les permanences des élus permettent de venir directement nous rencontrer. Les comités consultatifs associent désormais habitants et élus aux réflexions sur la solidarité, la démocratie participative, le cadre de vie, l'environnement, la culture, le patrimoine, les travaux ou encore la vie associative. Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes se construit avec les écoles, le collège et les acteurs locaux afin que nos jeunes puissent, eux aussi, proposer et agir pour leur commune. Nous travaillons également à la mise en place de référents de quartiers et souhaitons poursuivre le développement de nouvelles formes de participation citoyenne.

Ces dispositifs ne sont pas une fin en soi. Ils traduisent une conviction : **la démocratie locale ne peut pas se résumer à glisser un bulletin dans une urne tous les six ans**.

Faire participer, c'est accepter les propositions mais aussi les questions, les critiques et parfois les désaccords. C'est normal et même nécessaire. Notre responsabilité d'élus est d'écouter, de dialoguer, d'expliquer nos choix et, lorsque cela est nécessaire, de décider dans l'intérêt collectif.

Car les défis sont nombreux. Entretenir nos espaces publics et nos bâtiments, préserver notre patrimoine, soutenir les associations, accompagner les plus fragiles, agir pour notre environnement, répondre aux préoccupations de sécurité et de tranquillité, favoriser la jeunesse et la culture, maintenir des services de qualité et préparer les investissements de demain : les attentes sont légitimement importantes.

Nous devons aussi regarder avec lucidité les moyens dont dispose notre commune. Tout ne pourra pas être réalisé immédiatement. Il faudra établir des priorités, rechercher des financements, programmer les investissements et parfois savoir différer un projet.

Nous préférons dire ce qui est possible, expliquer ce qui ne l'est pas et avancer concrètement plutôt que promettre sans pouvoir tenir. C'est aussi cela, pour nous, exercer nos responsabilités.

Nous sommes particulièrement attachés à ce qui fait la singularité de Celles-sur-Belle : ses quatre villages. Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles ont chacun une histoire, une identité, des habitudes et des attentes. Faire commune ne doit pas signifier uniformiser. Notre ambition est au contraire de préserver cette richesse tout en développant davantage ce qui nous rassemble.

Ces premiers mois nous ont enfin rappelé que la première richesse de notre commune reste l'engagement de celles et ceux qui la font vivre : habitants, bénévoles, associations, agents municipaux, commerçants, artisans, agriculteurs et acteurs locaux. Nous souhaitons travailler avec eux et valoriser cette énergie.

Le mandat ne fait que commencer. Nous ne prétendons pas que tout sera simple. Il y aura des réussites, des difficultés, des imprévus, des choix à faire et des décisions à assumer.

Nous continuerons avec la ligne que nous nous sommes fixée : **être présents, écouter, expliquer, agir et rendre compte**. Et surtout rester à votre rencontre, dans chacun de nos villages.

Les élus de la liste "Collectif Citoyens Cellois"



Quand Celles-sur-Belle a répondu présent

L'été 2026 restera marqué par les terribles incendies qui ont frappé la Gironde. Face à cette catastrophe, notre commune a démontré une qualité essentielle : sa capacité à se rassembler dans un formidable élan de solidarité.

À l'initiative de Noémie Eudeline-Tribot, une collecte de dons a été organisée à Celles-sur-Belle avec le soutien de nombreux bénévoles, d'habitants, de commerçants, d'entreprises et d'agriculteurs. En quelques jours seulement, des centaines de personnes ont répondu présentes en offrant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, des vêtements, mais aussi des jouets, livres et coloriage destinés aux enfants accueillis dans les centres d'urgence.

Le résultat a dépassé toutes les espérances : 12 palettes, soit près de 6 tonnes de matériel, ont été triées, préparées et acheminées vers les communes sinistrées grâce à l'engagement de nombreux volontaires. Derrière ces chiffres se cachent des heures de travail, de générosité et de coopération.

Nous saluons également l'engagement des professionnels de notre territoire. Des agriculteurs et des entreprises locales ont mis à disposition leurs véhicules, leurs locaux et leur savoir-faire pour assurer

le transport des collectes jusqu'en Gironde. Leur mobilisation aux côtés des pompiers et des bénévoles illustre parfaitement l'esprit de solidarité qui anime le monde rural.

Cette action nous rappelle qu'une petite commune peut accomplir de grandes choses lorsque chacun apporte sa pierre à l'édifice. Au-delà des dons, ce sont des valeurs de fraternité, d'entraide et de responsabilité collective qui se sont exprimées.

Le groupe "Une Belle évolution, ensemble" remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette belle mobilisation. Ces gestes, parfois modestes, ont apporté un soutien bien réel à des familles éprouvées et à celles et ceux qui luttent quotidiennement contre les flammes.

Parce qu'une commune se construit aussi dans les moments de solidarité.

Les élus de la liste "Une Belle évolution, ensemble"
unebelleevolutionensemble@gmail.com



© Benjamin Gunther

SERVICE CIVIQUE

Les jeunes s'engagent, pourquoi pas toi ?

Situé au 7 rue du Treuil, l'EHPAD/CCAS de Celles-sur-Belle et Prailles-la-Couarde propose un contrat de 28h par semaine sur une durée de 8 mois à partir du 1^{er} décembre, rémunéré 619 euros par mois et accessible aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap).

Ta mission, créer du lien social avec les seniors.

À cette fin, tu agiras en binôme pour :

- rendre visite aux personnes âgées et/ou isolées pour créer du lien social (lecture du journal, jeux, discussion...) en chambre ou chez l'habitant ;
- animer et organiser des activités collectives adaptées aux résidents (ateliers créatifs, jeux de société, cuisine, numérique...) en appui à l'animatrice ;
- prévoir des sorties vers l'extérieur, accompagner lors d'une promenade ;
- créer des espaces de rencontres (autour d'un film, d'un atelier...).

Pour plus d'infos,
contacte Élisabeth Godinet
au 07 61 84 27 13.
Pour postuler :



Bienvenue à nos plus jeunes habitants !

La municipalité félicite chaleureusement les parents et souhaite une vie épanouie aux nouveau-nés qui ont rejoint nos quatre villages depuis janvier 2026...

À Celles-sur-Belle :

Lola H. • Jade C. • Calixte B.
Marceau L. • Amalia D. • Elío M.

À Verrines-sous-Celles :

Olivia F. • Marceau B. • Maxence S.
Capucine M. • Justine D.

À Montigné :

Sandro A. • Maryus P.

À Saint-Médard :

Inaya G.

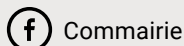


© Tetiana Yablokova - Shutterstock

Nos mairies

Mairie principale de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle
Tél. : 05 49 79 80 17
accueil@villecellessurbelle.fr
www.ville-celles-sur-belle.com



Commairie

Ouverture au public

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mardi : de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Tenez-vous informé en "temps réel" avec notre application CityAll

Mairies déléguées

Les maires délégués vous reçoivent sur rendez-vous.
Prise de rendez-vous en contactant la mairie de Celles

Montigné

2 rue de l'église Saint-Martin - 79370 Celles-sur-Belle
mairiemontigne@villecellessurbelle.fr

Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure - 79370 Celles-sur-Belle
mairieverrines@villecellessurbelle.fr

Saint-Médard

3 place du Platane - 79370 Celles-sur-Belle
mairiestmedard@villecellessurbelle.fr

Services

Service Technique Municipal

2 impasse de l'usine
79370 Celles-sur-Belle
Tél. : 09 65 11 08 80
ctmsecretariat@villecellessurbelle.fr

Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-sur-Belle
7 rue du Treuil - 79370 Celles-sur-Belle
Tél. : 05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles - 79370 Celles-sur-Belle
Tél. Accueil : 05 49 32 92 28
Tél. Conservation du patrimoine : 05 49 33 43 85
infotourismecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr



abbayeroyalecellessurbelle



abbayecellessurbelle

Possibilité de visite guidée pour les groupes à partir de 12 personnes sur réservation.

Jours et horaires d'ouverture sur le site internet de l'Abbaye Royale.

Espace Les Trois Arches

Médiathèque

12 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle
Tél. : 05 16 18 79 29
mediatheque@villecellessurbelle.fr

Ouverture au public :

Mardi : de 15h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Jeudi : de 10h à 12h30

Vendredi : de 15h30 à 18h

Samedi : de 9h30 à 13h

Ludothèque "Malle de jeux"

12 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle
Tél. : 05 16 18 79 32

ludotheque.celles@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public :

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 15h30 à 18h

Samedi : de 9h30 à 12h

Communauté de communes Mellois en Poitou

Siège administratif : Les Arcades
2 place de Strasbourg - 79500 Melle
Tél. : 05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

France Services

1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle
Tél. : 05 49 08 18 87
franceservices.cellessurbelle@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public :

Lundi : de 13h30 à 17h30

Mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h

Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous

PERMANENCES
Retrouvez vos élus
en mairie de 9h30 à 12h

le 7 novembre 2026 à Montigné
le 14 novembre 2026 à Celles-sur-Belle
le 5 décembre 2026 à Verrines-sous-Celles
le 19 décembre 2026 à Celles-sur-Belle
le 9 janvier 2027 à Celles-sur-Belle

le 6 février 2027 à Saint-Médard
le 13 février 2027 à Celles-sur-Belle
le 6 mars 2027 à Montigné
le 13 mars 2027 à Celles-sur-Belle

